



Isolement collégienne non vaccinée, cas contact.

Par **AMGA**, le **09/02/2022** à **19:02**

Bonjour,

Mon enfant de 13 ans est cas contact au collège. Elle doit être isolée pendant 7 jours car elle n'est pas vaccinée. Or les enfants vaccinés peuvent retourner en classe après avoir réalisé un test et s'il se révèle négatif. Est-ce que cette situation est légale ? Puis-je m'y opposer ?

Merci pour votre réponse.

Par **jodelariege**, le **09/02/2022** à **19:18**

bonsoir

vous avez tout expliqué ci dessous

<https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/conseils-pour-les-enfants.html#que-se-passe-t-il-si-un-eleve-est-teste-positif-dans-la-classe-de-mon-enfant>

cette situation est légale et vous ne pouvez pas vous y opposer

Par **Marck.ESP**, le **09/02/2022** à **21:08**

Bonjour

J'ajoute que à partir du collège, le retour en classe des élèves contacts à risque et non vaccinés ayant réalisé 7 jours de quarantaine ne peut se faire qu'après obtention d'un résultat de test négatif réalisé au terme de cette période.